



# Rapport de délégataire

*Centre d'Animations Ifac Lambesc*

2024

[www.ifac.asso.fr](http://www.ifac.asso.fr)

# Sommaire

## 1. Le centre d'animations Ifac Lambesc ..... 5

1.1. Présentation générale.....	5
1.2. Organigramme.....	5
1.3. Partenariats.....	6
1.3.1. Les institutions .....	6
1.3.2. Les associations locales .....	6
1.3.3. Préconisations .....	6

## 2. Projet « redonner du sens à la lecture » ..... 7

2.1. Présentation .....	7
2.2. Réalisation des objectifs.....	7
2.3. Activités phares.....	7
2.4. Impacts observés .....	8
2.5. Evaluation .....	8
2.6. Perspectives.....	8
2.7. Les moments clé du projet .....	8
2.8. Feuilles de route du projet .....	9
2.8.1. Maternelles .....	9
2.8.2. Elémentaires.....	11

## 3. Accueil de Loisirs du mercredi ..... 14

3.1. Fonctionnement général.....	14
3.2. Actions mises en place .....	14
3.3. Points forts.....	14
3.4. Points faibles .....	14
3.5. Préconisations.....	15

## 4. Accueil de Loisirs des vacances ..... 16

4.1. Fonctionnement général.....	16
4.2. Actions mises en place .....	16
4.3. Points forts.....	16
4.4. Points faibles .....	16
4.5. Préconisations.....	17

## 5. Activités périscolaires..... 18

5.1. Fonctionnement général.....	18
5.2. Actions mises en place .....	18

5.2.1 Périscolaire de matin .....	18
5.2.2 Périscolaire de midi .....	
5.2.3 Périscolaires du soir.....	18
<b>5.3. Points forts.....</b>	<b>18</b>
<b>5.4. Points faibles .....</b>	<b>19</b>
<b>5.5. Préconisations.</b>	<b>19</b>

## 6. Séjours.....20

<b>6.1. Fonctionnement général.....</b>	<b>20</b>
<b>6.2. Séjours .....</b>	<b>20</b>
6.2.1. Séjour ski à Isola .....	20
6.2.2. Séjour été à Isola .....	20
<b>6.3. Préconisations .....</b>	<b>21</b>

## 7. Fréquentation .....22

## 8. Plaintes et incidents .....24

8.1. Plaintes.....	24
8.2. Incidents majeurs.....	24

## 9. Actions de communication .....25

## 10. Projet pédagogique.....26

### Présentation des ACM.....26

Les coordonnées : .....	26
Les horaires : .....	26
Périodes d'ouverture : .....	26
Lieux : .....	26
Composition de l'équipe : .....	27
<b>Le contexte local.....</b>	<b>27</b>
Le public accueilli : .....	27
Les ressources locales : .....	27

## Les objectifs .....28

### Le PEdT .....

### Le projet éducatif de l'Ifac .....

### Les objectifs pédagogiques et d'action de l'équipe Maternelles.....31

Redonner du sens à la lecture : .....	31
Autonomisation du public : .....	32
Mise en œuvre d'une complémentarité éducative : .....	32

### Les outils.....32

Redonner du sens à la lecture : .....	32
Autonomisation du public : .....	33
Mise en œuvre d'une complémentarité éducative : .....	35

### Les objectifs pédagogiques et d'action de l'équipe élémentaires.....36

Lieu d'apprentissage de la vie collective et citoyenne : .....	36
Autonomisation du public : .....	36
Mise en œuvre d'une complémentarité éducative : .....	36

Les outils.....	36
Lieu d'apprentissage de la vie collective et citoyenne :	37
Autonomisation du public :	37
Mise en œuvre d'une complémentarité éducative :	39

## Les modalités ..... 41

Les modalités d'inscription.....	41
Modalités d'accueil d'un enfant atteint d'un handicap .....	41
Modalités d'expression des parents.....	42
Modalités d'évaluation de l'accueil .....	42

## Le projet de fonctionnement ..... 44

Les tableaux d'organisation des journées types .....	44
L'ACM Mercredi : .....	44
L'ACM Vacances : .....	45
L'ACM Péri scolaire : .....	46

## 12. Démarche qualité ..... 47

12.1. Synthèse évaluations maternelles .....	47
12.2. Synthèse évaluations élémentaires .....	48

# 1.Le centre d'animations Ifac Lambesc

## 1.1. Présentation générale

L'Ifac Arc Méditerranée a pour mission la gestion des ACM extrascolaires et périscolaires (3-17 ans) et des séjours hiver et été sur la Commune de Lambesc. Il est un lieu d'apprentissage à la citoyenneté et permet l'accès à une grande diversité d'activités ouvertes au plus grand nombre.

Les activités gérées par l'ifac Arc Méditerranée pour le compte de la commune de Lambesc se déclinent de la façon suivante :

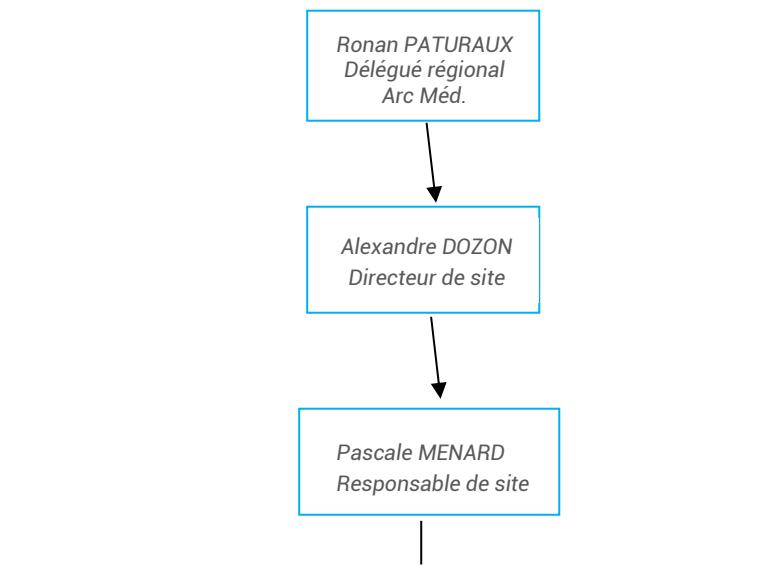
Extrascolaire : Accueil de Loisirs (3-17 ans) durant les petites et grandes vacances scolaires, sauf une semaine aux vacances de décembre et la dernière semaine du mois d'aout ;

Périscolaire : Accueil de Loisirs les lundis, mardis, jeudis, vendredis matin, midi et soir et les mercredis.

Les séjours divers (7-15 ans) durant les vacances scolaires.

**La municipalité de Lambesc, dans le cadre de la délégation de marché de service public, a renouvelé sa confiance en l'Ifac en janvier 2023.**

## 1.2. Organigramme



Animatrice Référente :  
Inès REGGIANI

Animateur Référent :  
Jeremy DUVAL

Animateur Référent :  
Théo LANTELME

Animatrice référente :  
Lucille ETIENNE

## 1.3. Partenariats

Pour pouvoir réaliser l'ensemble de nos actions, nous travaillons régulièrement en lien avec les partenaires institutionnels et associatifs du territoire.

### 1.3.1. Les institutions

- La Commune de Lambesc et ses élus
- La Caisse d'Allocations Familiales,
- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCSPP),
- Le Conseil Général,
- Les écoles maternelles et élémentaires de la Commune,
- Le foyer des ainées,
- La Protection Maternelle et Infantile,
- La Mutualité Sociale Agricole,
- La médiathèque.
- Crèches de Lambesc
- Ecole de musique municipale

### 1.3.2. Les associations locales

Les Associations de la Commune

Zick Assault

Sport santé

Les parents délégués d'élèves

L'épée d'Amboliacense

Société les amis du vieux Lambesc

### 1.3.3. Préconisations

Reprendre les activités avec le foyer des ainées

Rechercher d'autres intervenants pour nos actions au centre pour les mercredis et les vacances.

Continuer à développer les partenariats locaux.

## 2. Projet « redonner du sens à la lecture »

### 2.1. Présentation

Le projet "REDONNER DU SENS A LA LECTURE" pour les maternelles et les élémentaires du centre de loisirs Ifac de Lambesc a été mis en œuvre sur une période de 8 mois avec des objectifs clairs et des activités variées.

### 2.2. Réalisation des objectifs

Le projet "REDONNER DU SENS A LA LECTURE" pour les maternelles et les élémentaires du centre de loisirs Ifac de Lambesc a été mis en œuvre sur une période de 8 mois avec des objectifs clairs et des activités variées.

Le projet a réussi à créer une routine de lecture à long terme en proposant une variété d'activités engageantes. Les compétences en lecture des enfants ont été renforcées grâce à des activités interactives et créatives. La créativité et l'expression personnelle ont été développées à travers des ateliers d'écriture et de création de livres.

### 2.3. Activités phares

1. Le coin lecture thématique : Cette activité hebdomadaire a permis aux enfants de découvrir des livres variés à leur rythme.
2. Le livre vivant : Cette lecture animée bimensuelle a rendu la lecture plus interactive et stimulante.
3. Le livre personnalisé : Cette activité continue sur 2 mois a encouragé la création littéraire et le travail d'équipe.
4. Le club des lecteurs : Les réunions hebdomadaires ont favorisé les discussions et échanges autour des livres lus et du quotidien « La Méridienne ».

## 2.4. Impacts observés

- Augmentation de l'intérêt pour la lecture chez les participants.
- Amélioration des compétences en compréhension et fluidité de lecture.
- Développement de la créativité et de l'expression personnelle à travers les activités littéraires.
- Renforcement de la coopération entre les enfants autour de projets de lecture.

## 2.5. Evaluation

Le suivi individuel via les carnets de lecture et l'observation continue ont permis de constater une évolution positive dans la participation et l'enthousiasme des enfants pour la lecture. L'exposition finale et la fête de clôture ont mis en valeur les progrès réalisés et les créations des enfants.

## 2.6. Perspectives

Le succès de ce projet suggère qu'il pourrait être reconduit et potentiellement étendu à d'autres groupes d'âge. Les partenariats établis, notamment avec la médiathèque locale et les auteurs/illustrateurs invités, pourraient être renforcés pour de futures éditions.

Ce bilan démontre que le projet a atteint ses objectifs en offrant une approche ludique et variée de la lecture, contribuant ainsi à redonner du sens et du plaisir à cette activité fondamentale pour les enfants.

## 2.7. Les moments clé du projet

Le succès de ce projet suggère qu'il pourrait être reconduit et potentiellement étendu à d'autres groupes d'âge. Les partenariats établis, notamment avec la médiathèque locale et les auteurs/illustrateurs invités, pourraient être renforcés pour de futures éditions.

### Phases d'introduction et de découverte

- Le coin lecture thématique : Une approche ludique permettant aux enfants de découvrir des livres à leur rythme, avec des thématiques variées chaque semaine.
- La boîte à histoires : Un jeu collectif stimulant la créativité où les enfants inventent des histoires à partir d'éléments tirés au sort.

### Phases d'interaction et de créativité

- Le livre vivant : Des lectures animées avec déguisements, transformant la lecture en expérience interactive.
- Le défi lecture : Encourageant les enfants à présenter créativement les livres qu'ils ont lus.
- Le livre personnalisé : Un projet collaboratif où chaque groupe crée et illustre une histoire collective.

### Phases de valorisation

- L'exposition des œuvres : Un moment fort où les enfants présentent leurs créations à leurs parents.

- Le concours d'écriture : Récompensant les meilleures créations littéraires des enfants.  
Ces moments ont permis de « redonner du sens à la lecture » en la rendant ludique, interactive et valorisante pour les enfants.

## 2.8. Feuilles de route du projet

### 2.8.1. Maternelles

Voici une version du projet éducatif pour redonner le goût de la lecture aux enfants de 3 à 6 ans. À cet âge, les activités doivent être ludiques, interactives et adaptées à leur capacité d'attention limitée. Le projet s'étendra également sur 8 mois avec des activités régulières et immersives pour développer un intérêt précoce pour les livres.

#### Objectifs :

- Initier les tout-petits à la lecture : Développer leur curiosité envers les livres par des activités adaptées.
- Encourager l'écoute et la compréhension : Renforcer leurs compétences d'écoute active et de compréhension d'histoires simples.
- Développer la créativité et l'imaginaire : Utiliser la lecture comme point de départ pour des activités manuelles et d'expression.
- Favoriser l'interaction et le partage autour des histoires.

#### Calendrier des activités sur 8 mois :

##### Mois 1 & 2 : Découverte des livres à travers le jeu

Objectif : Éveiller la curiosité des enfants envers les livres et les histoires.

1. Lecture à haute voix (hebdomadaire) : Lire des histoires courtes et simples, en utilisant des voix différentes pour les personnages. Après la lecture, poser des questions simples pour encourager les enfants à parler de l'histoire.
2. Les livres en images (chaque semaine) : Utiliser des albums d'images sans texte. Demander aux enfants d'imaginer l'histoire à partir des illustrations. Cela stimule leur imagination et leur permet de s'approprier les récits.
3. La boîte à marionnettes : Créer une petite scène avec des marionnettes en peluche ou en papier pour raconter une histoire. Les enfants peuvent interagir avec les marionnettes et jouer des scènes.

##### Mois 3 & 4 : Interaction et exploration sensorielle

Objectif : Associer la lecture à des activités sensorielles et interactives.

1. Le livre vivant (deux fois par mois) : Lecture animée où les enfants participent en imitant des sons ou des gestes des personnages (rugir comme un lion, voler comme un oiseau). Cela rend la lecture plus dynamique et accessible.
2. Atelier de création de livres : Les enfants créent leur propre petit livre avec des dessins et des autocollants. L'animateur écrit l'histoire que l'enfant souhaite raconter. Chaque enfant repart avec son livre personnalisé.
3. Histoires tactiles et sensorielles : Utiliser des livres tactiles ou des histoires qui font intervenir les sens (sentir, toucher, écouter des bruits). Cela aide les enfants à mieux se concentrer et à participer activement.

##### Mois 5 & 6 : Développement de l'imaginaire

Objectif : Stimuler la créativité et l'imaginaire des enfants à travers des activités littéraires.

1. Les contes en musique : Associer des sons et de la musique à des histoires (sons de la nature, instruments simples). Par exemple, utiliser un tambour pour simuler le tonnerre ou un xylophone pour imiter la pluie.
2. Les déguisements d'histoires : Après avoir lu un conte, proposer des déguisements pour que les enfants puissent jouer les personnages de l'histoire. Ils peuvent improviser des petites scènes en groupe.
3. Le club des petits lecteurs (mensuel) : Une fois par mois, inviter un parent ou un adulte à lire une histoire simple aux enfants. Cela permet de diversifier les voix et les façons de raconter une histoire.

#### Mois 7 & 8 : Consolidation et partage des histoires

Objectif : Encourager l'autonomie et renforcer le lien émotionnel avec les livres.

1. Création d'un carnet de souvenirs littéraires : Chaque enfant crée un carnet où il colle des images des histoires qu'il a aimées, des personnages ou des moments marquants. Cela permet de garder un lien tangible avec les histoires.
2. Exposition finale et fête des livres : Organiser une fête de clôture où les enfants présentent leurs petits livres créés, leurs carnets de souvenirs, ou même jouent des scènes issues des histoires qu'ils ont lues. Les parents sont invités à y assister.
3. Lectures libres en groupe : Mettre à disposition des livres adaptés à leur âge dans un coin confortable. Les enfants peuvent choisir un livre qu'ils feuillettent seuls ou en groupe, avec la possibilité de demander à un adulte de lire pour eux.

#### **Activités complémentaires tout au long des 8 mois :**

- Coin lecture permanent : Créer un espace doux et confortable avec des coussins et des peluches, où les enfants peuvent accéder librement à des livres adaptés à leur âge.
- Chasse au trésor littéraire : Organiser une petite chasse au trésor où les indices sont des images ou des extraits d'histoires. Les enfants suivent ces indices pour découvrir un trésor caché.
- Boîte à livres tournante : Chaque mois, mettre en avant une petite sélection de livres sur un thème (animaux, couleurs, saisons) et encourager les enfants à explorer ces livres ensemble.
- Répétition de petites histoires : Proposer de courtes histoires et les lire plusieurs fois dans la semaine, car les jeunes enfants aiment la répétition, qui les aide à mieux comprendre et à anticiper ce qui va arriver.

#### **Outils et supports :**

- Livres adaptés aux tout-petits : Livres d'images, livres tactiles, histoires courtes et simples.
- Matériel de création : Crayons, feutres, autocollants, colle, ciseaux pour les activités créatives autour des livres.
- Marionnettes et accessoires : Marionnettes, petits costumes ou accessoires simples pour le jeu de rôle.

#### **Suivi et évaluation :**

- Observation continue : Suivre l'engagement des enfants pendant les activités (leur participation, leur niveau d'attention, leur réaction aux livres).
- Carnet d'observation : Les éducateurs notent les progrès de chaque enfant (participation à la lecture, intérêt pour les livres) et partagent cela avec les parents.

- Bilan final : À la fin des 8 mois, organiser un temps d'échange avec les parents pour discuter des progrès de leurs enfants en matière de lecture et d'imagination.

Ce projet sur 8 mois pour les 3-6 ans se concentre sur l'éveil à la lecture à travers le jeu, les activités sensorielles, et la créativité. Les enfants découvrent les livres comme une source d'amusement et d'émerveillement, favorisant ainsi un lien positif avec la lecture dès leur plus jeune âge.

## 2.8.2. Elémentaires

### Objectifs :

- Créer une routine de lecture sur le long terme en proposant des activités variées.
- Renforcer les compétences en lecture : Aider les enfants à améliorer leur compréhension et leur fluidité en lecture.
- Développer la créativité, l'imaginaire et l'expression personnelle à travers des activités littéraires.
- Développer le plaisir de lire : Encourager les enfants à découvrir des livres qu'ils aiment, adaptés à leurs centres d'intérêt.
- Favoriser la coopération et l'échange entre les enfants autour de la lecture.

### Calendrier des activités sur 8 mois :

- Mois 1 et 2 : Introduction ludique à la lecture

Objectif : Initier un contact positif avec les livres et les histoires.

Le coin lecture thématique (chaque semaine) : Mise en place d'un coin lecture avec une nouvelle thématique chaque semaine (animaux, contes de fées, science-fiction). Les enfants peuvent découvrir les livres à leur rythme.

La boîte à histoires : Jeu collectif où les enfants créent des histoires à partir d'éléments tirés au sort (personnages, lieux, objets magiques).

Rencontre avec la médiathèque : Inviter un bibliothécaire à présenter des livres jeunesse adaptés aux enfants.

- Mois 3 et 4 : Renforcement de l'intérêt par l'interaction

Objectif : Rendre la lecture plus active et stimulante.

Le livre vivant (deux fois par mois) : Lecture animée avec déguisements et accessoires. Les enfants participent en jouant des rôles issus du livre.

Le défi lecture : Chaque enfant choisit un livre à lire. À la fin de chaque mois, il présente le livre sous forme de résumé créatif (affiche, vidéo, théâtre).

Ateliers de lecture et jeux : Associer des livres avec des activités comme des chasses au trésor basées sur les livres lus.

- Mois 5 et 6 : Crédit et partage

Objectif : Encourager la création littéraire et le travail d'équipe.

Le livre personnalisé (activité continue sur 2 mois) : Les enfants créent un livre collectif en groupe. Chaque groupe invente et illustre une histoire. En fin de projet, chaque enfant reçoit une copie imprimée.

Le club des lecteurs (chaque semaine) : Réunion hebdomadaire pour discuter des livres lus. L'animateur guide des discussions basées sur des questions ouvertes.

Rencontre avec un auteur/illustrateur : Inviter un auteur ou un illustrateur jeunesse à parler de son métier et répondre aux questions des enfants.

- Mois 7 et 8 : Consolidation et exposition des acquis

Objectif : Valoriser les acquis des enfants et renforcer leur autonomie dans la lecture.

Exposition des œuvres : Les enfants présentent leurs livres personnalisés, leurs résumés créatifs, ou d'autres créations liées à la lecture lors d'une exposition finale pour les parents.

Lectures libres et partagées : Encourager la lecture autonome et proposer aux enfants de lire à haute voix des passages qu'ils ont aimés aux autres.

Concours d'écriture : Organiser un concours où les enfants inventent une courte histoire ou un poème. Les meilleures créations sont récompensées et affichées.

### **Activités supplémentaires tout au long des 8 mois :**

- Lectures du mois : À chaque début de mois, proposer une sélection de livres autour d'un thème, et discuter avec les enfants de ce qu'ils aimeraient lire.
- Club de lecture itinérant : Organiser des sorties à la médiathèque de Lambesc ou autres lieux de lecture (dans la nature, dans un parc...) pour permettre aux enfants de découvrir un nouvel environnement de lecture.
- Livres audio : Mettre à disposition des livres audio pour varier les supports de lecture.
- Échanges intergénérationnels : Organiser des sessions où les enfants lisent à des adultes ou des seniors, pour créer des liens autour de la lecture.

### **Outils pédagogiques et supports :**

- Livres jeunesse adaptés aux niveaux et centres d'intérêt des enfants.
- Matériel de création (feuilles, crayons, peinture, etc.) pour les ateliers.
- Supports multimédias (livres audio, tablettes pour accéder à des livres numériques).
- Déguisements et accessoires pour les activités de jeu de rôle.

### **Suivi et évaluation :**

- Suivi individuel : Chaque enfant aura un carnet de lecture dans lequel il pourra noter les livres lus, ses impressions et ses progrès.
- Évaluation continue : Observer l'évolution de la participation, de l'enthousiasme pour la lecture, et de la capacité à raconter des histoires ou discuter des livres.
- Bilan final : À la fin des 8 mois, organiser une fête de clôture pour célébrer le parcours des enfants et offrir des diplômes ou des prix pour encourager leur implication.

Ce projet réparti sur 8 mois permet de maintenir un lien continu avec la lecture, tout en offrant aux enfants des activités variées et stimulantes. L'accent est mis sur le plaisir de lire,

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le

encourager une relation

ID : 013-211300504-20251210-DB\_2025\_123-DE

Berger  
Levrault

l'exploration créative, et la collaboration entre les enfants pour encourager une relation durable avec les livres.

### 3. Accueil de Loisirs du mercredi

Les faits marquants dans le fonctionnement de l'Accueil de Loisirs cette année résident principalement dans les points suivants :

- Remettre l'enfant au centre du projet.
- Mise en place de centre inclusif.
- Redonner du sens à la lecture
- Développer l'autonomie

#### 3.1. Fonctionnement général

Les mercredis sont organisés sur l'école maternelle des écureuils pour les maternelles et l'école élémentaire Prévert pour les élémentaires. L'accès à une salle dédié aux accueil périscolaires sur les écureuils nous permet une gestion et une proposition pédagogique de meilleure qualité. Les locaux de l'école Prévert pour les plus grands nous permet de fonctionner correctement, mais l'évolution des effectifs des mercredis fait que les locaux commencent à être trop petit, notamment durant la période d'hiver et les jours de pluie.

#### 3.2. Actions mises en place

- Activité lecture : Temps de lecture par les animatrices.
- Activité manuelle : Activité dessin, création d'histoire à trous, réalisation d'ouvrage littéraires, activités manuelles en lien avec la saisonnalité et manifestations locales...
- Activité sensorielle : livre sensorielle, jeu des sens, mur sensoriel.
- Aménagement coin lecture : un coin lecture ludique a été aménagé dans les 4 écoles.
- Achats de livres adaptés pour la période.
- Musée visité par les parents : toutes les activités des enfants de la période ont été exposés lors de soirées parent.
- Spectacle proposé aux parents : Soirée pour les parents, avec le musée à visiter et un spectacle présenté par les enfants.

#### 3.3. Points forts

- L'implication de tous les enfants dans les différents projets.
- Plus grand professionnalisme de l'équipe pédagogique.
- Formation continue de l'équipe de direction.
- Meilleure communication de nos actions.
- Projet d'action commun aux 2 structures de qualité et mené sur toute la période.

#### 3.4. Points faibles

- Effectif d'enfants très fluctuant.
- Gestion des présences à la demi-journée compliqué avec des erreurs de pointages.
- Parents ne respectant pas les horaires.

- Parents non prévenus pour les soirées musée.
- Fléchage de l'accueil des Ecureuils.

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le

Berger  
Levraud

ID : 013-211300504-20251210-DB\_2025\_123-DE

## 3.5. Préconisations

- Bonne entente de l'équipe pédagogique.
- Les enfants se sont particulièrement investis et surtout **avec les autres**.
- Améliorer le suivi des inscriptions pour être au plus proche de la réalité.
- Communiquer mieux les périodes d'inscriptions aux familles.
- Améliorer la communication de nos actions et celle dirigée vers les familles.
- Refaire fléchage des accueils et sécuriser les accès (plan Vigipirate).

## 4. Accueil de Loisirs des vacances

### 4.1. Fonctionnement général

Le fonctionnement général durant les vacances ressemble beaucoup à celui des mercredis. Nous avons accès aux salles de classes et aux 4 écoles en fonction des travaux effectués par la commune dans les écoles. Il est à noter que certains animateurs de l'équipe des vacances sont des permanents.

### 4.2. Actions mises en place

**Découverte des arts du cirque :** Ateliers créatifs (fabrication de chapiteaux...), ateliers cirque ( jonglage, équilibre, clown...) menés par intervenants spécialisés et animateurs .  
**Ateliers de rythme de la vie quotidienne :** contes, chants, danses, yoga, réveil musculaire.

**Fêter noël à travers le monde :** découverte des traditions de fin et de début d'année dans différents pays.

**Ateliers découverte des activités physique :** dans le cadre des actions sport santé nous avons amené les enfants à découvrir les activités physiques quotidiennes à faire afin d'avoir une demi-heure au moins d'activité physique par jour.

**Atelier mains propres :** animé par 4 lycéennes en cursus animation.

**Sorties natures de proximité :** découverte de son environnement naturel proche.

### 4.3. Points forts

- Aménagement des points d'animations sur les temps d'accueil du matin et du soir (kapla, coin lecture...).
- Salles d'animations et d'accueil plus décoré afin que les enfants ressentent moins qu'ils sont dans les écoles.
- Meilleure communication des programmations et des activités aux familles.
- Des temps d'accueils particuliers pour les familles sont mis en place sur toutes les vacances afin de créer plus de liens avec elles.
- Des outils sont mis en place auprès des équipes sur toutes les vacances afin de développer la participation des enfants dans la vie du centre (choix dans les programmations, dans l'organisation des temps de repas...).
- Grande motivation des équipes.

### 4.4. Points faibles

- Rangement du matériel en fin de vacances.
- Compliqué de mettre en place des réunions de préparation sur toutes les vacances.
- Beaucoup de demandes de stages pratiques de jeunes animateurs (moins de 18 ans).
- Changement d'équipe de direction d'une semaine sur l'autre.
- Equipe d'animation trop importante.

## 4.5. Préconisations

- Plus grande présence des directeurs dans l'accompagnement et le suivi des équipes.  
Soulager l'administratif.
- Mettre plus régulièrement les photos sur le FB de l'Ifac.
- Formation continue de l'équipe de direction.
- Faire plus régulièrement des journées communes avec les élémentaires.
- Développer les inter-centres avec les structures Ifac et les centres de proximité (St Cannat...).
- Mettre en place les bilans de satisfaction des familles.

# 5. Activités périscolaires

## 5.1. Fonctionnement général

### Périscolaire du matin :

L'accueil se fait par école.

Les enfants se positionnent sur les activités d'accueil mises en place (dessin, jeux de société, papothèque...)

### Temps méridien :

Accompagnement des enfants à la cantine, surveillance des cours de récréation et mise en place d'ateliers et d'activités ludique pour 2 groupes par école.

### Périscolaire du soir :

Accueil par école.

Les enfants choisissent une activité parmi celles proposées par les animateurs de leur groupe.

## 5.2. Actions mises en place

### 5.2.1 Périscolaire de matin

Des ateliers tournants sont mis en place (dessin, jeux de société, papothèque, bibliothèque...). Les enfants ont la possibilité de finir une activité de projet si besoin.

### 5.2.2 Périscolaire de midi

**Ateliers sportifs** : proposition d'activités sportives variées...

**Ateliers ludiques** : ludothèque, activités manuelles, espaces de repos, Légothérapie ....

### 5.2.3 Périscolaires du soir

Different poles d'activités sont proposés aux enfants et libre de choix: Légothérapie, sport, Activités manuelles, coin repos...

## 5.3. Points forts

### Périscolaire du matin :

- Equipe fixe tout au long de l'année, ce qui est un bon repère pour les enfants et les familles.
- Bonne transmission d'informations entre les accueils périscolaires et les enseignants.

### Temps méridien :

- Formation des équipes tout au long de l'année aux VSSH, gestion de conflit et violences.
- Animateurs référents bien identifiés des enfants et des enseignants.
- Relation et communication avec les équipes d'enseignants plus fluide.

- Equipe fixe ce qui permet une meilleure cohésion et continuité dans le suivi des enfants.
- Participation au cross des écoles.

#### **Périscolaire du soir :**

- Accueil par école.
- Les enfants choisissent une activité parmi celles proposées par les animateurs de leur groupe.
- Développement des espaces pour faire les devoirs.
- De plus en plus d'activités éducatives mise en place sur les 4 écoles.
- Projet lecture mené sur les 4 écoles.
- Mise en place du bureau des plaintes ce qui permet d'éviter les conflits de manière efficace.

## 5.4. Points faibles

#### **Temps méridien :**

- Absences et turn-over des équipes encore important.
- Manque de dynamisme et d'animation dans les réfectoires.
- Accompagnement dans les sanitaires peu efficace.

#### **Périscolaire du soir :**

- Pas assez de jeux de cour pour les enfants.
- Accompagnements aux devoirs pas cadrés.
- Absences des ateliers « British club ».

## 5.5. Préconisations

- Créer des ateliers « British club ».
- investissement dans des malles de jeux de cour.
- Mise en place de règles de vie instaurée de façon ludique afin d'y impliquer plus les enfants.
- Rendre le coin lecture plus attractif.
- Formaliser et uniformiser les accompagnements aux devoirs.
- Continuer à développer et favoriser le lien entre les temps éducation national et périscolaires.

# 6. Séjours

## 6.1. Fonctionnement général

Deux séjours ont été organisés durant l'année 2024 : séjour ski et montagne été.

Ces séjours font l'objet d'une déclaration et d'une validation auprès de la DRAJES. Chaque séjour est encadré par un directeur diplômé qui a la responsabilité du séjour ainsi que de l'équipe qui le constitue. Un projet pédagogique spécifique est écrit pour chaque séjour.

## 6.2. Séjours

### 6.2.1. Séjour ski à Isola

**Dates du séjour :** du 04 au 08 mars 2024, 5 jours 4 nuits.

**Lieu :** Centre de vacances « Le Foehn » à Isola géré par l'Ifac

**Effectifs :** 19 élémentaires et 12 collégiens.

**Equipe d'encadrement :** un directeur Théo LANTELME et 4 animateurs (Romane BARRE, Cali BOVERO, Cassandra MILLET et Clément SAMUYLLO).

**Objectifs pédagogiques :**

Favoriser la rencontre avec l'autre.

Participer à un séjour de vacances.

Découvrir les sports de glisse.

**Activités et bilan :** 3 jours de ski entre cours d'ESF et ski libre. La station d'Isola 2000 est une belle station de montagne avec un domaine skiable en quantité et de qualité, mais nous ne retrouvons pas le côté familial d'Ancelle, qui permettait aux plus jeunes débutants d'y être plus à l'aise. Chaque jour des activités autres que le ski furent proposées (piscine, grand jeu, veillée...). Ces activités sont élaborées dans un planning construit par le directeur du séjour. Chaque activité est l'occasion de vivre des moments en collectivité et d'échanger avec d'autres enfants ou jeunes. Les veillées sont organisées par chaque structure et sont l'occasion de rencontres avec d'autres structures.

Séjour organisé en commun avec le centre de Plan d'Orgon, les temps de ski et activités autres sont partagés.

### 6.2.2. Séjour été à Isola

**Dates du séjour :** du lundi 29 juillet au vendredi 02 Août 2024.

**Lieu :** Centre de vacances « Le Foehn » à Isola géré par l'Ifac.

**Effectifs :** 33 enfants et jeunes âgés de 7 à 15 ans.

**Équipe d'encadrement :** un directeur Jérémy DUVAL et 4 animateurs (Cali BOVERO, Maxime CHIARAMANTE, Maeko HERGAULT et Clément SAMUYLLO).

**Objectifs pédagogiques :**

Développer la responsabilité et l'autonomie.

Favoriser la participation.

Vivre les JO 2024.

Permettre aux enfants et aux jeunes de vivre un temps de vacances qui leur appartient.

**Activités & bilan :** 5 jours d'activités sportives et d'animations ont été proposées au groupe autour du thème des JO 2024 et sports natures (escalade, randonnée, piscine, escape game, sport co., sport innovants, observation de la nature...). Le centre de vacances d'Isola est un site propice à ce type de séjour étant donné que nous avons accès à toutes les infrastructures de la ville (stades, piscine, pump track, city stade, mur d'escalade, terrains de tennis...) et que le site se trouve dans un cadre naturel et patrimonial de qualité (randonnée en montagne, châtaigneraies, torrent...). Les activités sont élaborées dans un planning construit par le directeur du séjour. Chaque activité est l'occasion de vivre des moments en collectivité et d'échanger avec d'autres enfants ou jeunes. Les veillées sont organisées par chaque structure et sont l'occasion de rencontres avec d'autres structures.

Les jeunes adorent les activités de ce séjour et l'autonomie que procure la vie dans les logements. Cette nouvelle proposition de séjour d'été aux jeunes lambescains a connu un grand succès tant avant le séjour dans la quantité du nombre d'inscrits qu'après le séjour avec un retour des enfants et des jeunes extrêmement enthousiastes de l'expérience qu'ils ont vécu.

## 6.3. Préconisations

Nous sommes très satisfaits des formules et de la qualité des séjours que nous sommes en mesure de proposer ces dernières années. Nous avons encore montré tout au long de cette année que nous avions la capacité de réaliser des superbes temps d'animations grâce à ces séjours.

Une belle dynamique est engagée. L'équipe pédagogique est bien identifiée ainsi que nos partenaires fidèles. Nous avons montré notre capacité d'adaptation et fourni des efforts humains et financiers pour atteindre ce résultat. Les propositions arrivent suffisamment tôt pour l'organisation des familles. Le besoin est bien réel car il s'agit de moments forts et enrichissants pour chaque participant.

Après réflexion nous n'accueillons plus les CP sur le séjour ski. Ils ne sont pas assez autonomes pour ce style de séjour, trop compliqué pour les animateurs.

Nous faisons deux types de séjours pour les débutants cours de ski avec les profs le matin et ensuite activités neige l'après-midi.

Pour ceux qui savent skier possibilité de skier à la journée.

# 7. Fréquentation

Tableau de fréquentation des ACM 2023 :

Fréquentations 2023						
	Maternelles			Elémentaires		
	Nbre de jours d'ouverture	Nbre de journées enfants	Effectifs moyens enfant/jour	Nbre de jours d'ouverture	Nbre de journées enfants	Effectifs moyens enfant/jour
ACM Mercredis	37	2540	69	37	2670	72
Vac. automne	9	529	59	9	695	77
Vac. février	10	487	49	10	566	57
Vac. Noël	0	0		0	0	
Vac. printemps	10	511	51	10	573	57
Vac. été	33	1781	54	33	1776	54
Total vac.	62	3308	53	62	3610	61
Séjour ski				5	180	36
Séjour été				5	170	34
Périscolaire matin	141	4709	33	141	8505	60
Périscolaire soir	141	12822	91	141	18793	133
Total des services	240	23379		250	33928	

Tableau de fréquentation des ACM 2024 :

Fréquentations 2024						
	Maternelles			Elémentaires		
	Nbre de jours d'ouverture	Nbre de journées enfants	Effectifs moyens enfant/jour	Nbre de jours d'ouverture	Nbre de journées enfants	Effectifs moyens enfant/jour
ACM Mercredis	35	2163	62	35	2261	65
Vac. automne	9	469	52	9	575	64
Vac. février	9	557	62	9	596	66
Vac. Noël	4	165	41	4	230	58
Vac. printemps	9	511	57	9	521	58
Vac. été	34	1670	49	34	1733	51
Total vac.	65	3372	65	65	3655	74
Séjour ski				5	155	31
Séjour été				5	165	33
Périscolaire matin	138	4410	32	138	8048	58
Périscolaire soir	138	10897	79	138	16764	121
Total des services	238	20842		248	31048	

On peut observer une fréquentation générale sur l'ensemble de l'exercice correspondants aux objectifs prévisionnés dans le cadre de la DSP. Nous pouvons observer aujourd'hui une fréquentation qui se stabilise sur tous les secteurs d'activités, nous ne devrions pas connaître de grosses fluctuations dans les mois à venir sauf en cas d'augmentation importante de la population ou de fermeture de classes.

Delta 2023/2024						
	Maternelles			Elémentaires		
	2023	2024	Delta	2023	2024	Delta
ACM Mercredis	69	62	-9,98%	72	65	-10,48%
Vac. automne	59	52	-11,34%	77	64	-17,27%
Vac. février	49	62	27,08%	57	66	17,00%
Vac. Noël		41		0	58	
Vac. printemps	51	57	11,11%	57	58	1,03%
Vac. été	54	49	-8,99%	54	51	-5,29%
Séjour ski				36	31	-13,89%
Séjour été				34	33	-2,94%
				0		
Périscolaire matin	33	32	-4,31%	60	58	-3,32%
Périscolaire soir	91	79	-13,17%	133	121	-8,86%

- ACM mercredis : on observe une baisse peu significative des effectifs maternelles et élémentaires mais il faut voir l'évolution sur 2025.
- ACM vacances : fluctuations importantes sur les petites vacances que l'on observe depuis plusieurs années, notamment sur les vacances de février, fluctuations des effectifs en fonction des dates de vacances. Pour l'été pas de variations significatives nous avons des étés qui sont depuis 2 ans plutôt stables, on observe simplement une baisse des effectifs sur juillet avec une augmentation sur août.
- Séjours : les séjours ne sont pas encore complets.
- Périscolaires : Pas d'évolutions sur les matins et une légère baisse sur les périscolaires soir. Cette évolution est essentiellement due et en corrélation avec la baisse des effectifs dans les différents groupes scolaires.

#### Répartition des présences selon les quotients familiaux :

- Vacances et mercredis

	0 à 300 €	301 à 400 €	401 à 500 €	501 à 600 €	601 à 900 €	901 à 1200 €	1201 à 2100 €	2101 à +
Mercredis	3,4 %	2,6 %	2,9 %	7 %	14,7 %	11,7 %	30,8 %	26,7 %
Vacances	5,5 %	3,5 %	6,9 %	4,9 %	21 %	17,2 %	28,6 %	12,3 %

- Périscolaires

	0 à 1000 €	1001 à 1500 €	1501 € à +
Matin	42 %	25,4 %	32,6 %
Soir	37,8 %	21,4 %	40,8 %

On peut observer que la répartition des quotients familiaux correspondent aux projections définis dans le cadre de la DSP. Il y a une bonne répartition des quotients familiaux, ce qui montre que nous avons des centres de loisirs ouverts à tous les Lambescains quelque soit la catégorie sociale et une tarification ouverte à tous.

## 8. Plaintes et incidents

### 8.1. Plaintes

\* 30/09/2024 : Cléo CASTINEL SANTOS et Romy JOLY se sont plaintes de gestes inappropriés à caractère sexuel de la part de GAUDIN Nolan sur le temps cantine.

### 8.2. Incidents majeurs

- Intervention des pompiers le mercredi 12 février pour un enfant qui est tombé dans la cour en jouant.
- Mur de la classe de Mme DUBAU KALUZA a été gratté par les enfants durant les vacances de la Toussaint.
- Le petit Lélio POINTET a été oublié sur un périscolaire soir (maman pas venue car alcoolisée), il a été placé en foyer quelques jours et récupéré par la maman.

## 9. Actions de communication

L'association Ifac et l'équipe locale ont pu déployer au cours de l'exercice écoulé différentes actions de communication, en appui sur différents supports.

Dans la continuité des modes de communication existant nous avons déployé les supports suivants :

- Le Facebook des centres de loisirs.
- Le site internet ifac Lambesc.
- L'écriture du Projet Pédagogique.
- Le règlement intérieur.
- Les affiches, flyers des différents évènements mis en place par l'ifac.
- Les plannings d'activités, disponibles 2 semaines avant chaque période de vacances scolaires.

# 10. Projet pédagogique

## Présentation des ACM

### Les coordonnées :

#### Délégation :

IFAC  
 23 Rue de la République  
 CS 50477  
 13217 MARSEILLE Cedex 02  
 Tél : 04 91 34 47 84

#### IFAC Lambesc:

IFAC  
 MTC – 2 avenue de la résistance  
 13410 LAMBESC  
 Port. : 06 67 67 30 94  
 Mél : contact.lambesc@utse.ifac.asso.fr

### Les horaires :

- . ALSH (3-12 ans) mercredis : 7h30 à 18h30
- . ALSH (3-12 ans) vacances : 7h30 à 18h30
- . ALSH périscolaire : matin (lun, mar, jeu et ven) de 7h30 à 8h30  
     Soir : (lun, mar, jeu et ven) de 16h30 à 18h30,  
     Temps méridien de 11h50 à 13h50
- . Séjours : vacances d'hiver (séjour ski), vacances d'été (séjours montagne et mer).

### Périodes d'ouverture :

- Mercredis : tous les mercredis durant la période scolaire.
- Périscolaires : tous les matins, midis et soirs durant la période scolaire.
- Vacances : toutes les vacances scolaires sauf une semaine à Noël et la dernière semaine d'Août.

### Lieux :

- . ALSH (3-6 ans), périscolaires : Ecole maternelle Ventarelle - - 13410 Lambesc  
     Ecole maternelle Les Ecureuils - - 13410 Lambesc
- . ALSH (6-12 ans), périscolaires : Ecole élémentaire Van Gogh - - 13410 Lambesc  
     Ecole élémentaire Prevert - - 13410 Lambesc

## Composition de l'équipe :

L'équipe d'encadrement travaille sur l'ensemble des accueils collectifs des mineurs sur la période scolaire et les vacances, dans une démarche éducative prenant en compte les besoins psychologiques et physiologiques de chaque enfant dans le respect des spécificités liées à son âge et à ses capacités. Mais également dans le cadre d'un accueil sécurisé et convivial. Nous devons réunir toutes les conditions nécessaires (sécurité, hygiène...) au bon déroulement de la vie sur la structure. L'objectif de l'ALSH est de participer à l'éveil de l'enfant, de lui faire apprécier un réel temps de distraction, d'amusement dans une spirale éducative (apprentissage des règles de vie en collectivité, par les activités, le temps de repas, la vie de groupe et la relation à l'adulte) selon le moment de la journée et de ses attentes dans le respect mutuel de tout ce qui l'entoure. Cela va lui permettre de se préparer à sa construction d'adulte qui est de devenir un citoyen responsable, capable de s'inscrire dans une société où il trouvera sa place.

## Le contexte local

### Le public accueilli :

Les ACM de la commune de Lambesc sont ouverts aux enfants de maternelles, élémentaires et collégiens (ACM mercredis et vacances). L'Ifac se réserve le droit d'accepter des enfants hors commune dans la mesure des places disponibles.

Ils sont ouverts à tous sans distinction (sociale, économique, culturelle, politique, religieuse, personne en situation d'handicap) et en respectant les principes de la République.

### Les ressources locales :

Les ACM jouissent d'une position géographique privilégiée au sein de la commune, ils sont implantés au cœur de la ville et à proximité des infrastructures sportives (COSEC, stades, parc multisport...), cultures (médiathèque, cinéma...) et patrimoniales (centre ancien, vieux moulin, le Jacquemart...).

Les ACM se déroulent au sein des 4 écoles de la commune, les 2 maternelles (les Écureuils et la Ventarelle) et les 2 élémentaires (Prévert et Van Gogh).

# Les objectifs

## Le PEdT

Cf. Annexe

### Le projet éducatif de l'Ifac

#### But de l'ifac

---

L'Institut de Formation d'Animation et de Conseil est né de la volonté de conseiller et de soutenir les collectivités locales dans leurs missions. L'Ifac, espace d'échanges et de partenariat entre les élus locaux et les professionnels de l'animation et de l'action territoriale, a vocation à élaborer, à développer et à adapter des réponses aux demandes des collectivités, y compris dans le cadre des marchés publics.

Fidèle à l'esprit du service au public, l'ifac s'appuie sur son expérience de l'animation, de l'insertion et de l'action sociale ainsi que sur sa connaissance des collectivités, pour proposer des solutions现实的 conformes aux spécificités et aux contraintes locales, dans le respect des valeurs d'ouverture et de pluralité.

Son but est d'aider les professionnels et les élus à définir des objectifs cohérents et de les traduire en projets et actes concrets dans une dynamique qui vise à prendre en compte la demande et satisfaire les besoins des habitants en favorisant l'esprit d'initiative, tout en respectant les légitimités et en garantissant une bonne utilisation des fonds publics.

#### Axes d'interventions

---

##### Formation

- Former les intervenants de l'action sociale, de l'éducation, de la politique de la ville, du développement territorial, de la culture et des loisirs, au service des collectivités locales et des associations.
- Former et accompagner les personnes dans leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle

##### Conseil

- Assister les collectivités et les associations par des démarches de réflexion, d'aide à la décision pour l'évaluation et/ou la mise en place de projets et d'actions.
- Informer les adhérents, les partenaires et le personnel sur l'actualité du champ d'action d'lifac pour alimenter leur réflexion.

##### Missions

Réaliser des actions et des missions à la demande soit d'associations soit des collectivités territoriales notamment en matière de gestion des services au public (gestion des structures socio-éducatives, d'accueil pour les jeunes, de centres de loisirs, mise en place et suivi de professionnels en mission, actions de prévention, actions éducatives dans les écoles, les collèges et les lycées)...

L'ifac affirme fortement que l'interaction et la simultanéité de ces 3 axes indissociables et interdépendants font la cohérence de ses actions en même temps qu'ils garantissent ses résultats.

L'ifac est agréé Jeunesse et Education Populaire.

L'ifac est reconnu association éducative complémentaire à l'enseignement public.

L'ifac est reconnu organisme de formation OPQF.

## L'éthique de l'ifac

Qu'il s'agisse de politique en faveur de l'enfance, de la jeunesse, des adultes ou du troisième âge, de dispositifs d'insertion, de prévention ou de loisirs, d'actions culturelles ou sociales, de mise en place ou de gestion d'équipements, l'ifac propose des solutions réalistes adaptées au contexte local, dans le plus profond respect de l'individu et pour promouvoir son épanouissement.

C'est par l'observation minutieuse et une méthodologie rigoureuse d'appréhension de chaque situation, ainsi que par le dialogue et la concertation, que s'élaborent avec les partenaires institutionnels et associatifs des actions originales. Celles-ci s'appuient sur les structures associées et sur les institutions qui, par leurs agréments et leurs habilitations, reconnaissent à l'ifac son expertise attestée par l'expérience accumulée depuis 1975 au service des collectivités territoriales.

L'ifac, s'inscrivant dans des conventionnements variés (Etat, Région, Département, ou Collectivités territoriales, Caisses d'allocations familiales) renforce des liens entre les usagers et la collectivité.

Ses services répondent à une quintuple exigence :

- L'efficacité en vue d'atteindre les objectifs préalablement ;
- La qualité pour satisfaire les besoins des utilisateurs ;
- La créativité par des solutions innovantes afin de ne pas s'enfermer dans des schémas habituels ;
- L'économie du temps, de l'argent et de l'énergie par une gestion rigoureuse ;
- Le respect des compétences et des prérogatives des élus locaux et associatifs et des professionnels.

## Les valeurs éducatives de l'ifac

L'apprentissage de la citoyenneté, comme la responsabilisation de l'individu et le respect des valeurs républicaines est au cœur des valeurs éducatives de l'ifac.

### **L'apprentissage de la citoyenneté et la valorisation du lien social**

Au fil des années, la notion de citoyenneté s'est complexifiée ; originellement valeur politique, elle est aujourd'hui facteur de lien social, faisant de la participation à la vie locale une de ses formes essentielles.

La citoyenneté nécessite l'autonomie des personnes, des rapports sociaux de qualité fondés sur la compréhension et le respect mutuels ainsi que des cadres institutionnels clairs et structurants.

L'individu a besoin d'être reconnu pour s'intégrer dans son environnement : cette reconnaissance passe par sa participation active à sa propre valorisation en vue de sa réussite, l'acquisition de valeurs, comme le respect des personnes et des biens, l'écoute des autres et la tolérance.

L'appréciation des différences comme une source possible d'enrichissement mutuel, l'esprit d'entraide et l'idée de partage, prendra alors un sens.

La citoyenneté se joue autant dans le civisme (les relations entre les individus et les institutions) et la civilité (les relations interpersonnelles) que dans le respect de ses droits et de ses obligations.

Être citoyen, c'est se sentir en capacité d'agir. Il convient dès lors de développer chez l'enfant, le jeune et l'adulte, la capacité à faire des choix et les concrétiser afin de devenir un acteur responsable.

En inscrivant la citoyenneté comme un de ses objectifs, l'ifac inscrit ses actions dans le champ de la prévention. Le travail éducatif de prévention est donc un des éléments importants d'une politique d'animation tant rurale qu'urbaine.

### **La responsabilisation de l'individu**

L'ifac privilégie les actions collectives qui permettent la responsabilisation effective des participants dans l'organisation et le déroulement de celles-ci pour :

- Permettre à chacun de se découvrir, de participer à la vie du groupe et des améliorations, un mieux-vivre et un accroissement permanent de la qualité de vie dans la société,
- Favoriser l'adhésion à des objectifs librement élaborés d'après les besoins et les aspirations des individus,
- Vivre en relation avec d'autres personnes, dans l'acceptation et le respect de chacun, de ses valeurs et de ses croyances,
- Donner l'occasion à chacun d'exercer sa liberté et de se situer dans le cadre de référence qu'est la société française.

C'est pourquoi les cadres d'intervention sont toujours clairement définis pour permettre à l'individu d'évoluer en connaissance de cause. Les règles, inscrites dans la durée, imposent que la loi soit présente, écrite, parlée et clairement énoncée et unique pour tous.

Il faut pour cela :

- Susciter l'émergence de projets chez les enfants, les jeunes et les adultes,
- Insister sur la nécessité de la cohérence territoriale et temporelle des actions,
- Respecter le cadre institutionnel dans lequel l'individu évolue,
- Favoriser la participation à la vie locale,

Ainsi seront favorisés le développement et le cheminement de l'individu vers un plus grand épanouissement, et donc vers une réalisation de soi la plus équilibré et la plus complète possible.

La qualité des relations éducatives.

L'ifac veut instaurer, avec le public qui lui est confié, une relation éducative et structurante qui amène l'individu à identifier clairement l'encadrement pour se repérer. Les équipes de formation et d'animation, représentant le monde adulte, seront des référents et donneront une image positive par le respect des personnes, des lieux et des horaires, par la qualité des relations (convivialité, langage et attitude corrects). Ce sont donc les ressources humaines et les capacités de création, d'initiative, d'attention, d'encadrement, d'écoute, d'adaptation, de compréhension, de disponibilité qui seront les qualités primordiales de nos équipes d'animation ou de formation.

## Les principes pédagogiques de l'ifac

---

### **La laïcité, une approche active de la citoyenneté**

Des différences de toutes natures existent dans la société ; c'est dans l'acceptation de celles-ci, et, pour que la diversité soit source d'enrichissement, de respect social et de tolérance, que les initiatives favorisant les rencontres seront promues.

L'ifac par ses actions et ses pratiques forme des citoyens aptes à vivre collectivement au sein de la communauté nationale, dans le respect des valeurs de la République Française, de l'Europe et en respectant les conventions internationales des droits de l'homme et de l'enfant.

Chaque acteur d l'ifac :

- . S'interdit donc d'utiliser ses interventions au sein de l'institut à des fins d'endoctrinement philosophique, idéologique, politique ou religieux, et se fait un devoir de respecter les convictions de chacun.
- . En veillant à affirmer la supériorité de l'intérêt général sur les intérêts particuliers.
- . En imposant à tous de transcender leurs singularités. Ce qui suppose la distinction de ce qui relève de la sphère privée et de la sphère publique.
- . Contribue à la promotion de valeurs développées plus haut, à l'épanouissement des personnes dans la collectivité, au développement de leur libre-arbitre, à la capacité à comprendre et respecter les différences et à la construction d'un monde pacifique plus équitable. Ce qui suppose que la notion de laïcité affirme le postulat de la primauté de l'homme.

Le temps libre n'est ni une rupture, ni une parenthèse dans la vie scolaire, familiale et sociale. Il appartient à la globalité de la personne : les temps de vie et les problématiques ne se morcellent pas. Il convient de tenir compte de la réalité de chacun : niveau de vie, scolarité, vie professionnelle, dynamique familiale et sociale, cadre de vie, perspectives et motivations personnelles, projets...

Le temps des vacances et des loisirs devient dès lors un moment privilégié pour écouter et échanger, apprendre et s'épanouir grâce à la prise en compte des besoins de chacun pour qu'il devienne un acteur conscient de son développement et de son évolution. L'ifac agit dans le champ de « l'éducation non formelle » en complément et en lien avec la famille et l'école.

La stimulation de la curiosité par l'initiation à la découverte de l'environnement humain, naturel, culturel et sportif, développera et renforcera l'esprit de citoyen actif et participatif, en permettant d'affirmer son identité et de se réaliser par l'effort, le partage et le libre-arbitre.

### **Un projet éducatif fondamental**

---

Dans le cadre de ses missions auprès des collectivités territoriales, l'ifac réalise des activités éducatives qui doivent émaner d'un projet collectif dont l'élaboration commence par l'information, par la formation et sa négociation en référence aux principes éducatifs de la collectivité commanditaire.

Le projet doit correspondre à des objectifs éducatifs clairement définis :

- . L'apprentissage à l'autonomie, à la responsabilisation et la sociabilisation
- . L'accompagnement dans l'épanouissement personnel en fonction des besoins particuliers de chacun : âge et développement physique, affectif et relationnel
- . Le développement de la créativité et de l'imaginaire,
- . L'approche du milieu sportif et culturel,

Le projet doit favoriser la mixité sociale et permettre à chacun de mieux appréhender son environnement.

### **Les chartes de l'ifac**

---

Dans chacun des domaines d'activités : formation, conseil et missions, ainsi que pour les services transversaux (gestion, communication), des chartes précisent les règles déontologiques de l'ifac en assurant leur transcription concrète dans les actions.

## **Les objectifs pédagogiques et d'action de l'équipe Maternelles**

### **Redonner du sens à la lecture :**

- Objectif d'action 1 : Initier les tout petits à la lecture.
- Objectif d'action 2 : Vigilance accrue sur les comportements et insistance notamment sur les notions fondamentales comme « le respect de l'autre », « l'écoute des autres », « l'entraide », « l'éco-citoyenneté ».
- Objectif d'action 3 : Vigilance accrue sur les comportements et insistance notamment sur les notions fondamentales comme « le respect de l'autre », « l'écoute des autres », « l'entraide », « l'éco-citoyenneté ».

## Autonomisation du public :

- Objectif d'action 4 : Permettre à l'enfant d'acquérir des réflexes simples en matière d'hygiène corporelle et de prendre progressivement plus d'autonomie dans la prise de ses repas.
- Objectif d'action 5 : Laisser l'enfant s'approprier l'espace, jouer avec les divers éléments et acquérir une aisance dans ses déplacements.
- Objectif d'action 6 : Permettre à l'enfant d'être acteur de ses activités.

## Mise en œuvre d'une complémentarité éducative :

- Objectif d'action 7 : Assurer le dialogue et la concertation entre les différents acteurs éducatifs.
- Objectif d'action 8 : Permettre la participation des parents.
- Objectif d'action 9 : Permettre aux enfants de consolider les acquis de l'école de manière ludique et d'approfondir leurs connaissances.
- Objectif d'action 10 : Participation à la vie locale et sensibilisation au patrimoine :

## Les outils

### Redonner du sens à la lecture :

Initier les tout petits à la lecture :

Outil 1 : Présence d'au moins un animateur sur tous les temps de vie qui sera le garant du respect de tous les enfants par tout le groupe.

Outil 2 : Un temps sera accordé durant la réunion hebdomadaire d'équipe pour échanger sur les interactions au sein du groupe d'enfants dans les différents temps d'activités.

Outil 3 : Tenir compte de l'enfant au sein du groupe – en proposant une alternance d'activités individuelles et de groupe afin de permettre aux enfants de vivre les différents types de situations et les animateurs seront attentifs au fait de prendre un temps avec chaque enfant pour les écouter et échanger avec eux.

Outil 4 : Mise en place de jeux et d'activités d'équipe en confrontation ou coopératif permettant ainsi aux enfants d'apprendre à vivre dans un groupe.

Vigilance accrue sur les comportements et insistance notamment sur les notions fondamentales comme « le respect de l'autre », « l'écoute des autres », « l'entraide », « l'éco-citoyenneté » :

Outil 5 : Ouverture sur l'extérieur – il faut connaître ce qui se passe à l'extérieur pour leur permettre de mieux appréhender leur propre société et accepter les différences de ce qui est étranger. Il faut connaître les autres pour pouvoir les accepter. Organisation de sorties découvertes des cultures du monde et mise en place de thématiques amenant la découverte de cultures et sociétés diverses.

Outil 6 : Permettre aux enfants de mieux percevoir et comprendre leur environnement, respecter les espaces communs et les ressources utilisées – favoriser les actions, ateliers et événementiels permettant aux enfants de devenir des éco-citoyens.

Outil 7 : Aider les autres et les respecter – mise en place d'ateliers de connaissances des différentes associations humanitaires de la commune, d'un projet intergénérationnel et des rencontres avec différents acteurs de la commune.

Dans le cadre de son apprentissage progressif de la citoyenneté l'enfant participera à la vie du groupe, il aura la possibilité de donner son opinion, de faire des choix, d'agir... :

Outil 8 : Impliquer les enfants dans la vie de la structure – mise en place d'ateliers d'aménagement des locaux, création de groupes de paroles et d'échanges sur la vie de la structure et prévoir des temps d'écoute ou les enfants pourront proposer des activités.

Outil 9 : Aider les enfants dans leur construction en tant que citoyen – proposer différents ateliers sur tous les temps d'activités permettant aux enfants de s'exercer dans leur rôle de futur citoyen, de prendre conscience de ses droits et devoirs au sein du groupe et de connaître ce qu'est un citoyen. Faire découvrir aux enfants les principes de la démocratie, proposer des temps où les enfants pourront être des citoyens à part entière et développer des ateliers d'actions citoyennes et de citoyennetés durant tous les temps d'activités.

## Autonomisation du public :

Permettre à l'enfant d'acquérir des réflexes simples en matière d'hygiène corporelle et de prendre progressivement plus d'autonomie dans la prise de ses repas :

Outil 10 : Apprendre aux enfants les notions d'hygiène quotidienne en aménageant les locaux de façon adéquate et en animant les différents moments de la journée. Aménagement des sanitaires avec des affichages pour expliquer aux enfants la conduite à tenir, présence permanente d'animateurs aux sanitaires pour accompagner les enfants et présence d'un animateur par table à la cantine pour accompagner les enfants.

Outil 11 : Définir des périodes de priorisation des actions pédagogiques facilitant l'autonomisation de l'enfant en société (rentrée scolaire : apprendre à vivre dans le groupe, automne : devenir autonome au quotidien, hiver : être un acteur du groupe et en été : vivre pleinement ses acquis d'autonomisation).

Laisser l'enfant s'approprier l'espace, jouer avec les divers éléments et acquérir une aisance dans ses déplacements :

Outil 12 : Mise en place d'une charte d'aménagement des locaux accueillant des ALSH que ce soient extrascolaire ou périscolaire. Cette charte est validée par le Copil avec l'objectif de faire une évaluation de l'existant et de ce qu'il reste à faire en élaborant un plan d'action en fonction des travaux et des investissements à réaliser. La base de travail de cette charte est la suivante :

Les locaux doivent comporter des espaces spécifiques répondant aux besoins fondamentaux des enfants et du personnel. Il convient d'être particulièrement vigilant au confort acoustique et thermique des locaux ainsi qu'à l'éclairage qui doit être naturel et de qualité.

Outil 13 : Aménagement d'espaces pour les enfants :

✓ Accès aux bâtiments :

Il garantit la sécurité des enfants en permettant le contrôle des entrées et sorties des enfants et des adultes. Un système de sécurité adapté à la configuration des locaux (gâche, sonnette, digicode, ...). La fermeture à clé de la porte d'accès n'est pas envisageable pour les accueils périscolaires du fait de nombreuses allées et venues.

✓ Signalétique des bâtiments :

Il est important que les parents et les enfants puissent savoir qu'ils ne sont plus dans une école mais dans un accueil de loisirs. Pour cela est mis en place une signalétique pour diriger les familles vers les locaux et dans les bâtiments afficher l'activité des locaux (ALSH, périscolaire...) pour permettre à tous d'identifier où ils sont.

✓ Espace d'accueil :

Cet espace de transition est important. Il constitue un espace d'informations (menus, projet pédagogique...) et d'exposition des réalisations des enfants. C'est aussi le lieu de rencontres entre les animateurs, les parents et

les enfants. Il est convivial et facilite l'accueil et les échanges. A défaut d'une pièce spécifique, cet espace est matérialisé et permet que les arrivées et départs des enfants avec leurs parents se fassent de manière sûre et en cours.

#### Espaces destinés aux enfants :

##### ✓ Vestiaires enfants :

Ils permettent le rangement aisément des vêtements, des cartables, des sacs de sport des enfants. A défaut d'une salle spécifique, un coin vestiaire s'impose, bien délimité. Il peut être situé par exemple, dans un lieu de circulation ou à l'entrée de la salle d'activités. Un contrôle visuel de cet espace par les animateurs est souhaitable.

##### ✓ Espaces d'activités :

De petits espaces dédiés à des activités libres, expression manuelle... sont toujours intéressants pour les enfants. Un espace trop grand, non structuré, devient souvent très bruyant, favorisant l'agitation. Les petites salles aident à éviter la fatigue et la dispersion de l'attention des enfants. Elles permettent de répondre à des besoins différents des enfants (détente, motricité...).

#### Ces espaces d'activités répondent à différents critères :

Favoriser les échanges entre enfants et animateurs.

Du mobilier adapté à la taille des enfants accueillis.

Aménagement d'espaces de rangement.

##### ✓ Espace de repos :

Les locaux garantissent à chaque enfant de maternelle la possibilité de se reposer et de dormir, il y a un lit pour chaque enfant de Petite Section de maternelle. Il est souhaitable qu'un dortoir n'accueille pas plus de 20 à 25 enfants. L'occultation et l'isolation phonique sont nécessaires. L'espace de repos peut être utilisé pour des activités calmes à condition que le rangement des couchettes soit prévu.

##### ✓ Espace santé :

C'est un coin calme et surveillé, utilisé pour les petits soins. Il permet aussi d'isoler et d'allonger les malades (éventuellement dans le bureau de direction). Une armoire fermée contient la pharmacie.

##### ✓ Les rangements :

Ils permettent de proposer aux enfants un espace rangé, propice à l'apaisement. Des jeux sont mis à disposition et à hauteur d'enfants pour faciliter le jeu libre, l'autonomie et la responsabilisation. Les rangements contribuent à structurer les espaces d'activités. Du mobilier modulable et sur roulettes peut faciliter l'adaptation aux variations du nombre et des âges des enfants. Certains matériels sont mis hors de portée de mains des enfants, dans des placards fermés à clé (ex. pharmacie, produits dangereux...).

#### Espaces de jeux extérieurs :

Ils doivent être clos, contigus aux espaces d'activités (ou accessibles de manière sécurisée) et facile à surveiller par les animateurs. La clôture évite les sorties sans surveillance des enfants et les intrusions de personnes extérieures. Il faut des rangements spécifiques pour le matériel dévolu aux activités extérieures (jeux, vélos...). Ces rangements doivent être faciles d'accès de l'extérieur. Un ombrage est essentiel, il peut être dispensé par des arbres. A défaut, des protections sont à installer.

#### Permettre à l'enfant d'être acteur de ses activités :

##### Outil 14 : Pouvoir choisir et être acteur de ses temps de vacances et extrascolaires

Les enfants peuvent choisir parmi un panel de propositions d'activités. Donner un choix d'activités entre : intérieur/extérieur, calme/ tonique, seul/en groupe, temps courts/temps long. Les activités proposées doivent répondre aux souhaits des enfants. Les animateurs doivent rester à l'écoute des enfants et de leurs envies, puis accompagner l'enfant dans les projets qu'il souhaite vivre, tout en restant force de propositions. L'enfant peut ainsi bénéficier de moyens et d'une aide technique appropriée.

##### Outil 15 : L'activité.

Le programme d'activités est conçu par l'équipe d'animation mais ne demeure qu'une proposition minimale. Il n'est ni figé ni exhaustif. Il est proposé aux enfants durant les réunions d'enfants mais peut varier en fonction des souhaits des enfants, des opportunités d'animation ou des conditions climatiques... L'activité n'est pas une fin en soi, elle est prétexte à atteindre nos objectifs. Si l'enfant ne désire pas participer à une activité, l'équipe pourra donner la possibilité à celui-ci de jouer seul, de lire, de dessiner, de ne rien faire ou de faire une autre activité (plus à son goût).

## Outil 16 : Coins aménagés

Les enfants qui ne souhaitent pas faire d'activités pourront s'orienter vers les coins aménagés (dînette, jeux ludiques et de construction...). Un espace calme sera également à leur disposition pour permettre à chacun d'aller se reposer quand il en éprouve le besoin.

## Outil 17 : La responsabilisation

L'équipe a le rôle d'accompagnateur et d'exemple. Nous sommes là pour apporter nos connaissances et notre expérience tout en laissant la possibilité à l'enfant d'entreprendre. Pour permettre à l'enfant d'avoir confiance en lui, nous pouvons l'aider à se responsabiliser avec des jeux (en étant meneur), des responsabilités à table « chef de table » ou de faire lui-même sa propre activité. Il doit être en capacité de s'épanouir seul dans divers domaines et non d'attendre qu'un adulte décide à sa place de ce qu'il peut faire.

# Mise en œuvre d'une complémentarité éducative :

## Assurer le dialogue et la concertation entre les différents acteurs éducatifs :

Outil 18 : Définir les besoins sociaux et les enjeux éducatifs identifiés de façon partagés en impliquant tous les acteurs (parents, professeurs, animateurs, élus locaux, responsables associatifs...).

Outil 19 : Mise en place d'un parcours éducatif élaboré pour les élèves, incluant tous les temps éducatifs (scolaires, périscolaires et extrascolaires).

Outil 20 : Favoriser par l'accès à une offre culturelle, sportive et de découverte de la nature, la réussite éducative, l'émancipation des enfants et leurs implications dans la vie de la cité.

## Permettre la participation des parents :

Outil 21 : Associer les parents au projet en prévoyant des temps et des espaces qui permettent la rencontre et l'échange – mise en place du cahier d'expression des parents, réunion de présentation des séjours et de la rentrée et mise en place d'un comité des usagers des ACM de la commune.

Outil 22 : Faire participer les parents aux temps de préparation de la vie quotidienne de leurs enfants – commission repas pour la cantine, réunion de préparation de séjours, comité des usagers...

## Permettre aux enfants de consolider les acquis de l'école de manière ludique et d'approfondir leurs connaissances :

Outil 23 : Proposer des activités éducatives de qualité – mise en place de la démarche qualité.

Outil 24 : Développer le savoir-être et le savoir/faire des enfants sur tous les temps d'activités.

Outil 25 : Mise en place d'une éducation non formelle (activités non soumises à un programme) en suscitant de l'intérêt et de la curiosité chez les enfants grâce à d'autres manières d'apprendre et de découvrir. Mise en place d'ateliers ludoéducatifs.

## Participation à la vie locale et sensibilisation au patrimoine :

Outil 26 : Participer aux différents événementiels de la commune.

Outil 27 : Organisation d'activités amenant les enfants à découvrir et savoir utiliser les différents lieux communaux (médiathèque, mairie, parcs...)

Outil 28 : Organisation de rencontres avec des personnalités du village (écrivain, responsable d'associations, élus...).

Outil 29 : Mise en place d'actions et de projets avec les associations locales.

# Les objectifs pédagogiques et d'action de l'équipe élémentaires

## Lieu d'apprentissage de la vie collective et citoyenne :

- Objectif d'action 1 : Apprendre à se situer dans un groupe.
- Objectif d'action 2 : Vigilance accrue sur les comportements et insistence notamment sur les notions fondamentales comme « le respect de l'autre », « l'écoute des autres », « l'entraide », « l'éco-citoyenneté ».
- Objectif d'action 3 : Dans le cadre de son apprentissage progressif de la citoyenneté l'enfant participera à la vie du groupe, il aura la possibilité de donner son opinion, de faire des choix, d'agir...

## Autonomisation du public :

- Objectif d'action 4 : Permettre à l'enfant d'acquérir des réflexes simples en matière d'hygiène corporelle et de prendre progressivement plus d'autonomie dans la prise de ses repas.
- Objectif d'action 5 : Laisser l'enfant s'approprier l'espace, jouer avec les divers éléments et acquérir une aisance dans ses déplacements.
- Objectif d'action 6 : Permettre à l'enfant d'être acteur de ses activités.

## Mise en œuvre d'une complémentarité éducative :

- Objectif d'action 7 : Assurer le dialogue et la concertation entre les différents acteurs éducatifs.
- Objectif d'action 8 : Permettre la participation des parents.
- Objectif d'action 9 : Permettre aux enfants de consolider les acquis de l'école de manière ludique et d'approfondir leurs connaissances.
- Objectif d'action 10 : Participation à la vie locale et sensibilisation au patrimoine :

# Les outils

## Lieu d'apprentissage de la vie collective et citoyenne :

### Apprendre à se situer dans un groupe :

Outil 1 : Présence d'au moins un animateur sur tous les temps de vie qui sera le garant du respect de tous les enfants par tout le groupe.

Outil 2 : Un temps sera accordé durant la réunion hebdomadaire d'équipe pour échanger sur les interactions au sein du groupe d'enfants dans les différents temps d'activités.

Outil 3 : Tenir compte de l'enfant au sein du groupe – en proposant une alternance d'activités individuelles et de groupe afin de permettre aux enfants de vivre les différents types de situations et les animateurs seront attentifs au fait de prendre un temps avec chaque enfant pour les écouter et échanger avec eux.

Outil 4 : Mise en place de jeux et d'activités d'équipe en confrontation ou coopératif permettant ainsi aux enfants d'apprendre à vivre dans un groupe.

Vigilance accrue sur les comportements et insistance notamment sur les notions fondamentales comme « le respect de l'autre », « l'écoute des autres », « l'entraide », « l'éco-citoyenneté ».

Outil 5 : Ouverture sur l'extérieur – il faut connaître ce qui se passe à l'extérieur pour leur permettre de mieux appréhender leur propre société et accepter les différences de ce qui est étranger. Il faut connaître les autres pour pouvoir les accepter. Organisation de sorties découvertes des cultures du monde et mise en place de thématiques amenant la découverte de cultures et sociétés diverses.

Outil 6 : Permettre aux enfants de mieux percevoir et comprendre leur environnement, respecter les espaces communs et les ressources utilisées – favoriser les actions, ateliers et événementiels permettant aux enfants de devenir des éco-citoyens.

Outil 7 : Aider les autres et les respecter – mise en place d'ateliers de connaissances des différentes associations humanitaires de la commune, d'un projet intergénérationnel et des rencontres avec différents acteurs de la commune.

Dans le cadre de son apprentissage progressif de la citoyenneté l'enfant participera à la vie du groupe, il aura la possibilité de donner son opinion, de faire des choix, d'agir... :

Outil 8 : Impliquer les enfants dans la vie de la structure – mise en place d'ateliers d'aménagement des locaux, création de groupes de paroles et d'échanges sur la vie de la structure et prévoir des temps d'écoute ou les enfants pourront proposer des activités.

Outil 9 : Aider les enfants dans leur construction en tant que citoyen – proposer différents ateliers sur tous les temps d'activités permettant aux enfants de s'exercer dans leur rôle de futur citoyen, de prendre conscience de ses droits et devoirs au sein du groupe et de connaître ce qu'est un citoyen. Faire découvrir aux enfants les principes de la démocratie, proposer des temps où les enfants pourront être des citoyens à part entière et développer des ateliers d'actions citoyennes et de citoyennetés durant tous les temps d'activités.

## Autonomisation du public :

Permettre à l'enfant d'acquérir des réflexes simples en matière d'hygiène corporelle et de prendre progressivement plus d'autonomie dans la prise de ses repas :

Outil 10 : Apprendre aux enfants les notions d'hygiène quotidienne en aménageant les locaux de façon adéquate et en animant les différents moments de la journée. Aménagement des sanitaires avec des affichages pour expliquer aux enfants la conduite à tenir, présence permanente d'animateurs aux sanitaires pour accompagner les enfants et présence d'un animateur par table à la cantine pour accompagner les enfants.

Outil 11 : Définir des périodes de priorisation des actions pédagogiques facilitant l'autonomisation de l'enfant en société (rentrée scolaire : apprendre à vivre dans le groupe, automne : devenir autonome au quotidien, hiver : être un acteur du groupe et en été : vivre pleinement ses acquis d'autonomisation).

Laisser l'enfant s'approprier l'espace, jouer avec les divers éléments et acquérir une aisance dans ses déplacements :

Outil 12 : Mise en place d'une charte d'aménagement des locaux accueillant des ALSH que ce soient extrascolaire ou périscolaire. Cette charte est validée par le Copil avec l'objectif de faire une évaluation de l'existant et de ce qu'il reste à faire en élaborant un plan d'action en fonction des travaux et des investissements à réaliser. La base de travail de cette charte est la suivante :

Les locaux doivent comporter des espaces spécifiques répondant aux besoins fondamentaux des enfants et du personnel. Il convient d'être particulièrement vigilant au confort acoustique et thermique des locaux ainsi qu'à l'éclairage qui doit être naturel et de qualité.

## Outil 13 : Aménagement d'espaces pour les enfants :

### ✓ Accès aux bâtiments :

Il garantit la sécurité des enfants en permettant le contrôle des entrées et sorties des enfants et des adultes. Un système de sécurité adapté à la configuration des locaux (gâche, sonnette, digicode, ...). La fermeture à clé de la porte d'accès n'est pas envisageable pour les accueils périscolaires du fait de nombreuses allées et venues.

### ✓ Signalétique des bâtiments :

Il est important que les parents et les enfants puissent savoir qu'ils ne sont plus dans une école mais dans un accueil de loisirs. Pour cela est mis en place une signalétique pour diriger les familles vers les locaux et dans les bâtiments afficher l'activité des locaux (ALSH, périscolaire...) pour permettre à tous d'identifier où ils sont.

### ✓ Espace d'accueil :

Cet espace de transition est important. Il constitue un espace d'informations (menus, projet pédagogique...) et d'exposition des réalisations des enfants. C'est aussi le lieu de rencontres entre les animateurs, les parents et les enfants. Il est convivial et facilite l'accueil et les échanges. A défaut d'une pièce spécifique, cet espace est matérialisé et permet que les arrivées et départs des enfants avec leurs parents ne dérangent pas les activités en cours.

### Espaces destinés aux enfants :

#### ✓ Vestiaires enfants :

Ils permettent le rangement aisément des vêtements, des cartables, des sacs de sport des enfants. A défaut d'une salle spécifique, un coin vestiaire s'impose, bien délimité. Il peut être situé par exemple, dans un lieu de circulation ou à l'entrée de la salle d'activités. Un contrôle visuel de cet espace par les animateurs est souhaitable.

#### ✓ Espaces d'activités :

De petits espaces dédiés à des activités libres, expression manuelle... sont toujours intéressants pour les enfants. Un espace trop grand, non structuré, devient souvent très bruyant, favorisant l'agitation. Les petites salles aident à éviter la fatigue et la dispersion de l'attention des enfants. Elles permettent de répondre à des besoins différents des enfants (détente, motricité...).

#### Ces espaces d'activités répondent à différents critères :

Favoriser les échanges entre enfants et animateurs.

Du mobilier adapté à la taille des enfants accueillis.

Aménagement d'espaces de rangement.

#### ✓ Espace de repos :

Les locaux garantissent à chaque enfant de maternelle la possibilité de se reposer et de dormir, il y a un lit pour chaque enfant de Petite Section de maternelle. Il est souhaitable qu'un dortoir n'accueille pas plus de 20 à 25 enfants. L'occultation et l'isolation phonique sont nécessaires. L'espace de repos peut être utilisé pour des activités calmes à condition que le rangement des couchettes soit prévu.

#### ✓ Espace santé :

C'est un coin calme et surveillé, utilisé pour les petits soins. Il permet aussi d'isoler et d'allonger les malades (éventuellement dans le bureau de direction). Une armoire fermée contient la pharmacie.

#### ✓ Les rangements :

Ils permettent de proposer aux enfants un espace rangé, propice à l'apaisement. Des jeux sont mis à disposition et à hauteur d'enfants pour faciliter le jeu libre, l'autonomie et la responsabilisation. Les rangements contribuent à structurer les espaces d'activités. Du mobilier modulable et sur roulettes peut faciliter l'adaptation aux variations du nombre et des âges des enfants. Certains matériels sont mis hors de portée de mains des enfants, dans des placards fermés à clé (ex. pharmacie, produits dangereux...).

### Espaces de jeux extérieurs :

Ils doivent être clos, contigus aux espaces d'activités (ou accessibles de manière sécurisée) et facile à surveiller par les animateurs. La clôture évite les sorties sans surveillance des enfants et les intrusions de personnes extérieures. Il faut des rangements spécifiques pour le matériel dévolu aux activités extérieures (jeux, vélos...). Ces rangements doivent être faciles d'accès de l'extérieur. Un ombrage est essentiel, il peut être dispensé par des arbres. A défaut, des protections sont à installer.

#### Permettre à l'enfant d'être acteur de ses activités :

Outil 14 : Pouvoir choisir et être acteur de ses temps de vacances et extrascolaires

Les enfants peuvent choisir parmi un panel de propositions d'activités. Donner un choix d'activités entre : intérieur/extérieur, calme/ tonique, seul/en groupe, temps courts/temps long. Les activités proposées doivent répondre aux souhaits des enfants. Les animateurs doivent rester à l'écoute des enfants et de leurs envies, puis accompagner l'enfant dans les projets qu'il souhaite vivre, tout en restant force de propositions. L'enfant peut ainsi bénéficier de moyens et d'une aide technique appropriée.

Outil 15 : L'activité.

Le programme d'activités est conçu par l'équipe d'animation mais ne demeure qu'une proposition minimale. Il n'est ni figé ni exhaustif. Il est proposé aux enfants durant les réunions d'enfants mais peut varier en fonction des souhaits des enfants, des opportunités d'animation ou des conditions climatiques... L'activité n'est pas une fin en soi, elle est prétexte à atteindre nos objectifs. Si l'enfant ne désire pas participer à une activité, l'équipe pourra donner la possibilité à celui-ci de jouer seul, de lire, de dessiner, de ne rien faire ou de faire une autre activité (plus à son goût).

Outil 16 : Coins aménagés

Les enfants qui ne souhaitent pas faire d'activités pourront s'orienter vers les coins aménagés (dînette, jeux ludiques et de construction...). Un espace calme sera également à leur disposition pour permettre à chacun d'aller se reposer quand il en éprouve le besoin.

Outil 17 : La responsabilisation

L'équipe a le rôle d'accompagnateur et d'exemple. Nous sommes là pour apporter nos connaissances et notre expérience tout en laissant la possibilité à l'enfant d'entreprendre. Pour permettre à l'enfant d'avoir confiance en lui, nous pouvons l'aider à se responsabiliser avec des jeux (en étant meneur), des responsabilités à table « chef de table » ou de faire lui-même sa propre activité. Il doit être en capacité de s'épanouir seul dans divers domaines et non d'attendre qu'un adulte décide à sa place de ce qu'il peut faire.

### Mise en œuvre d'une complémentarité éducative :

#### Assurer le dialogue et la concertation entre les différents acteurs éducatifs :

Outil 18 : Définir les besoins sociaux et les enjeux éducatifs identifiés de façon partagés en impliquant tous les acteurs (parents, professeurs, animateurs, élus locaux, responsables associatifs...).

Outil 19 : Mise en place d'un parcours éducatif élaboré pour les élèves, incluant tous les temps éducatifs (scolaires, périscolaires et extrascolaires).

Outil 20 : Favoriser par l'accès à une offre culturelle, sportive et de découverte de la nature, la réussite éducative, l'émancipation des enfants et leurs implications dans la vie de la cité.

#### Permettre la participation des parents :

Outil 21 : Associer les parents au projet en prévoyant des temps et des espaces qui permettent la rencontre et l'échange – mise en place du cahier d'expression des parents, réunion de présentation des séjours et de la rentrée et mise en place d'un comité des usagers des ACM de la commune.

Outil 22 : Faire participer les parents aux temps de préparation de la vie quotidienne de leurs enfants – commission repas pour la cantine, réunion de préparation de séjours, comité des usagers...

#### Permettre aux enfants de consolider les acquis de l'école de manière ludique et d'approfondir leurs connaissances :

Outil 23 : Proposer des activités éducatives de qualité – mise en place de la démarche qualité.

Outil 24 : Développer le savoir-être et le savoir/faire des enfants sur tous les temps d'activités.

Outil 25 : Mise en place d'une éducation non formelle (activités non soumises à un programme) en suscitant de l'intérêt et de la curiosité chez les enfants grâce à d'autres manières d'apprendre et de découvrir. Mise en place d'ateliers ludoéducatifs.

Participation à la vie locale et sensibilisation au patrimoine :

Outil 26 : Participer aux différents événementiels de la commune.

Outil 27 : Organisation d'activités amenant les enfants à découvrir et savoir utiliser les différents lieux communaux (médiathèque, mairie, parcs...)

Outil 28 : Organisation de rencontres avec des personnalités du village (écrivain, responsable d'associations, élus...).

Outil 29 : Mise en place d'actions et de projets avec les associations locales.

# Les modalités

## Les modalités d'inscription

### Inscription et renseignements au service Ifac auprès de :

- Alexandre DOZON – Directeur de site – 06 67 67 30 94
- Permanences : du lundi au jeudi de 14h à 18h30 et vendredi de 14h à 17h
- Site Internet : [www.animation-paca.ifac.asso.fr](http://www.animation-paca.ifac.asso.fr)
- Site Internet ville de Lambesc : [www.lambesc.fr](http://www.lambesc.fr)

### Pièces à fournir :

- Fiche sanitaire de liaison.
- Photocopie des vaccins,
- Pré-inscription aux activités.

Possibilité de télécharger tous les dossiers sur le site Internet : [www.animation-paca.ifac.asso.fr](http://www.animation-paca.ifac.asso.fr)

Possibilité de s'inscrire via le portail famille.

## Modalités d'accueil d'un enfant atteint d'un handicap

Les parents d'enfants en situation de handicap ont les mêmes besoins et les mêmes attentes que tous les parents : pouvoir bénéficier d'activités de loisirs pour leurs enfants, et souhait de les socialiser sur des temps autres que celui de l'école ou en dehors de centres spécialisés. Ces demandes sont de plus en plus fréquentes. Leur intégration n'est pas cependant sans poser quelques questions, même si cette démarche de mixité des publics correspond complètement aux directives de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Accueillir un enfant en situation de handicap représente une fabuleuse opportunité d'aborder les valeurs éducatives et de les faire vivre dans un mode de fonctionnement repensé.

Il est nécessaire, dès lors qu'un enfant en situation de handicap est accueilli, de réfléchir aux adaptations que nous allons pouvoir initier afin que la venue de l'enfant se déroule dans des conditions satisfaisantes pour lui et l'équipe.

## La réglementation

---

### Définition

Selon l'article L. 114 du code de l'action sociale et des familles : « constitue un handicap toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ».

### Articles de loi

- Toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus à tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté ». article L. 114-1 code de l'action sociale et des familles

- A cette fin, l'action poursuivie vise à assurer l'accès de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte handicapé aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et sauf scolarité ordinaire de scolarité, de travail et de vie. Elle garantit l'accompagnement et le soutien des familles et des proches des personnes handicapées. Article L. 114-2 – code de l'action sociale et des familles.

## La démarche d'intégration

---

### **Une première phase : prise de contact avec la famille**

Mise en place d'une rencontre entre la famille, l'enfant et l'ALSH afin de permettre de dégager les souhaits et attentes de la famille et de l'enfant lui-même quand il est en mesure de l'exprimer. Il faut écouter les besoins de la famille, de les reformuler afin de nous mettre d'accord avec elle sur ses attentes.

### **Une deuxième phase : prise de contact avec les professionnels en charge de l'enfant**

Quand cela est nécessaire, nous organiserons une rencontre en accord avec la famille et les professionnels qui accompagnent et prennent en charge l'enfant. Cette rencontre se déroulera en présence des parents.

### **Une troisième phase : réflexion sur les moyens à mettre en œuvre dans le projet pédagogique**

Procéder à un état des lieux pour identifier les ressources internes.

### **Une quatrième phase : accueil de l'enfant, son intégration**

Mise en application des modalités d'accueil de l'enfant.

## Modalités d'expression des parents

La participation des parents répond à la volonté d'établir, dans les actions éducatives relevant des temps extrascolaire et périscolaire, une complémentarité entre les différents acteurs éducatifs et de créer une cohérence de l'ensemble des actions éducatives en direction des enfants et, en conséquence améliorer le fonctionnement des structures d'accueil. Quel que soit la situation, s'appuyer sur la participation des parents c'est participer à l'accompagnement de la fonction parentale, c'est aussi prendre en compte les différentes situations familiales (cerner les besoins, les attentes, faire émerger de nouvelles questions) et rechercher les réponses les plus adaptées possibles, en matière de vie quotidienne, de sécurité...

Répondre à ces objectifs, c'est en particulier :

- informer les parents (ce qu'est la structure d'accueil, comment elle fonctionne, sur quels objectifs éducatifs et pédagogiques elle s'appuie...). Cette information permet d'expliquer, parfois de rassurer. Elle est un outil de sensibilisation, de médiation.
- créer du lien social entre les différents acteurs concernés par l'éducation des enfants : permettre la rencontre (entre parents et professionnels, entre parents...) par des moments conviviaux, en établissant une relation de confiance.
- mise en place d'un outil de recueil de satisfaction des familles tout au long de l'année, le « baromètre de satisfaction ».
- conseil des usagers, réunion annuelle des familles.

## Modalités d'évaluation de l'accueil

Après chaque période d'ouverture, sera faite une évaluation complète du déroulement des ALSH, des actions menées, de l'organisation mise en place, du travail de l'équipe pédagogique et du degré de satisfaction des enfants et des parents.

Plusieurs moyens permettront de faire cette évaluation :

- Cahier de remarques à disposition des animateurs, des parents et des enfants durant toute la période d'ouverture
- Bilan avec les enfants (par petit ou grand groupe)

- Réunion bilan de l'équipe d'animation et de tous les adultes participant à la vie des ALSH
- Entretiens individuels si nécessaires
- Questionnaire de satisfaction rempli par les parents

Cette évaluation permettra au directeur des ALSH de faire un bilan écrit et de le transmettre à l'IFAC et à la Mairie de Lambesc.

Cette évaluation permettra de faire évoluer au mieux la structure ALSH tout au long de l'année.

# Le projet de fonctionnement

## Les tableaux d'organisation des journées types

Nous retrouvons ici listés les différents temps de loisirs et l'organisation mise en place.

### L'ACM Mercredi :

HORAIRES ET MOMENT DE LA JOURNÉE	CONSIGNES ET ROLE DE L'ANIMATEUR
7h30-9h <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouverture de l'Accueil Collectif pour Mineurs.</li> <li>- Accueil des enfants (espaces de jeux et ateliers encadrés).</li> <li>- Arrivée échelonnée de l'équipe d'animation.</li> </ul>	Je m'assure que la porte est ouverte, que les différents espaces sont prêts... 1 animateur en animation par espace de jeu. 1 personne à l'accueil des parents.
9h <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fin de l'accueil et rangement des espaces de jeux et d'ateliers.</li> <li>- Temps d'hygiène.</li> <li>- Rassemblement : présentation, chants/histoires, sensibilisation.</li> </ul>	Je lance la musique du rangement... Temps d'hygiène encadré par une animateur. Contrôle des listings et appel des enfants.
9h30 <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ateliers avec animateurs ou intervenants.</li> </ul>	
11h-11h15 <ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps libre (en maternelle)</li> <li>- Temps d'hygiène.</li> </ul>	Temps d'hygiène encadré par une animateur. Temps libre animé par l'équipe d'animateur (pas de surveillance de cour).
11h30-11h45 <ul style="list-style-type: none"> <li>- Départ échelonné des groupes vers la cantine (mater et élémentaires).</li> </ul>	Déplacement vers la cantine en ordre et dans le calme. (Chanson du petit train pour les maternels).
11h30-12h <ul style="list-style-type: none"> <li>- Repas (mater et élémentaires).</li> </ul>	Un animateur par table d'enfants. Accompagnement des enfants par les animateurs pendant tout le repas.
12h45 <ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps d'hygiène + sieste</li> <li>- Petit temps libre avant le temps calme (musique, relaxation, histoires, jeux silencieux, etc...)</li> </ul>	Temps d'hygiène encadré par un animateur. 1 animateur en surveillance de la sieste et les autres qui proposent des activités aux enfants pendant le réveil échelonné.
13h15 <ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps libre</li> </ul>	Le temps libre est un temps d'activité encadré.
14h15-14h30 <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rangement des espaces de jeux</li> <li>- Regroupement</li> </ul>	Je lance la musique du rangement...
14h30-14h45 <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation : Activités AM</li> </ul>	
16h	Temps d'hygiène encadré par un animateur.

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fin des activités AM et sieste.</li> <li>- Temps d'hygiène.</li> <li>- Rassemblement pour le goûter, temps de parole, petit bilan de la journée (jeu de conseils).</li> </ul>	<p>Le temps de goûter est un temps d'activité prévu, organisé et animé.</p>
17h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil des familles / temps libre.</li> <li>- Départ échelonné des enfants / animateurs.</li> </ul>	<p>1 animateur par espace de jeu. 1 personne qui assure l'accueil des familles.</p>
18h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rangement des salles et des espaces de jeux.</li> </ul>	Préparation des salles pour l'accueil du lendemain.
18h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fermeture de l'Accueil Collectif de Mineurs.</li> </ul>	

## L'ACM Vacances :

HORAIRES ET MOMENT DE LA JOURNÉE	CONSIGNES ET ROLE DE L'ANIMATEUR
7h30-9h	<p>Je m'assure que la porte est ouverte, que les différents espaces sont prêts...</p> <p>1 animateur en animation par espace de jeu. 1 personne à l'accueil des parents.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouverture de l'Accueil Collectif pour Mineurs.</li> <li>- Accueil des enfants (espaces de jeux et ateliers encadrés).</li> <li>- Arrivée échelonnée de l'équipe d'animation.</li> </ul>
9h	<p>Je lance la musique du rangement...</p> <p>Temps d'hygiène encadré par une animateur. Contrôle des listes et appel des enfants.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fin de l'accueil et rangement des espaces de jeux et d'ateliers.</li> <li>- Temps d'hygiène.</li> <li>- Rassemblement : présentation, chants/histoires, sensibilisation.</li> </ul>
9h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ateliers avec animateurs ou intervenants.</li> </ul>
11h-11h15	<p>Temps d'hygiène encadré par une animateur. Temps libre animé par l'équipe d'animateur (pas de surveillance de cour).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps libre (en maternelle)</li> <li>- Temps d'hygiène.</li> </ul>
11h30-11h45	<p>Déplacement vers la cantine en ordre et dans le calme. (Chanson du petit train pour les maternels).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Départ échelonné des groupes vers la cantine (mater et élémentaires).</li> </ul>
11h30-12h	<p>Un animateur par table d'enfants. Accompagnement des enfants par les animateurs pendant tout le repas.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Repas (mater et élémentaires).</li> </ul>
12h45	<p>Temps d'hygiène encadré par un animateur. 1 animateur en surveillance de la sieste et les autres qui proposent des activités aux enfants pendant le réveil échelonné.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps d'hygiène + sieste</li> <li>- Petit temps libre avant le temps calme (musique, relaxation, histoires, jeux silencieux, etc...)</li> </ul>
13h15	<p>Le temps libre est un temps d'activité encadré.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps libre</li> </ul>

14h15-14h30	- Rangement des espaces de jeux - Regroupement	Je lance la musique d'ambiance et je lance la séance de jeu.
14h30-14h45	- Sensibilisation : Activités AM	
16h	- Fin des activités AM et sieste. - Temps d'hygiène. - Rassemblement pour le goûter, temps de parole, petit bilan de la journée (jeu de conseils).	Temps d'hygiène encadré par un animateur. Le temps de goûter est un temps d'activité prévu, organisé et animé.
17h	- Accueil des familles / temps libre. - Départ échelonné des enfants / animateurs.	1 animateur par espace de jeu. 1 personne qui assure l'accueil des familles.
18h	- Rangement des salles et des espaces de jeux.	Préparation des salles pour l'accueil du lendemain.
18h30	- Fermeture de l'Accueil Collectif de Mineurs.	

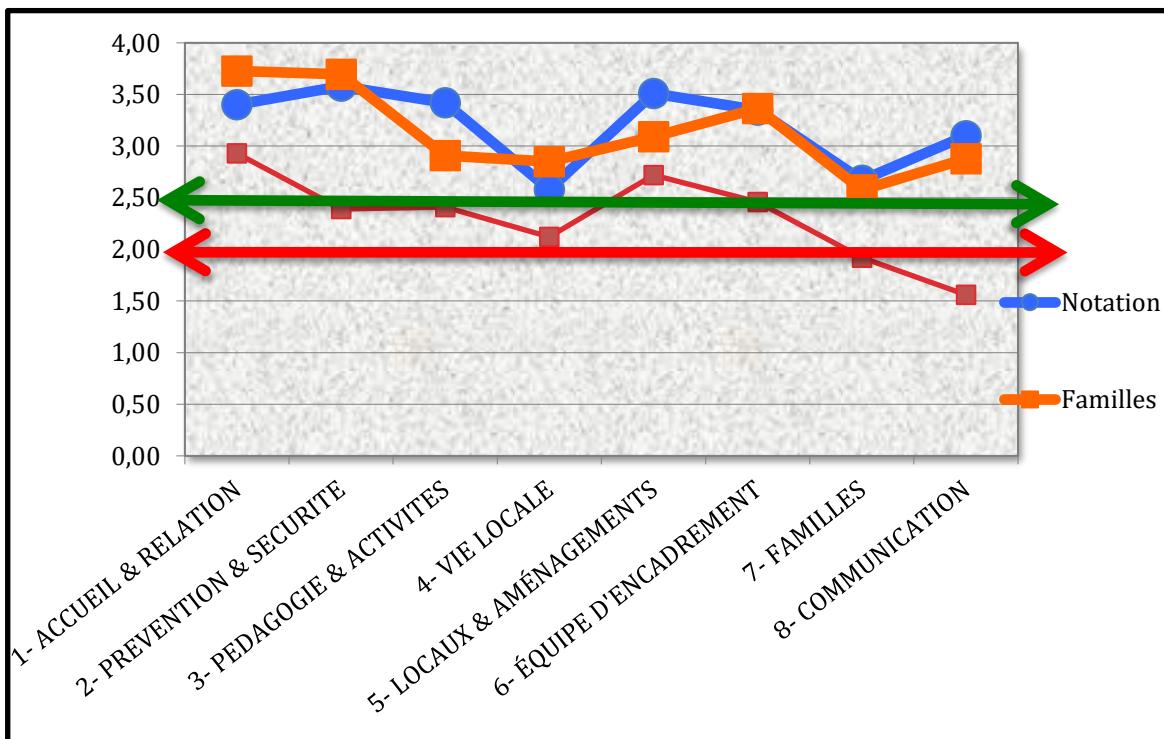
## L'ACM Périscolaire :

HORAIRES ET MOMENT DE LA JOURNÉE	CONSIGNES ET ROLE DE L'ANIMATEUR	
7h30-8h30	<p>- Ouverture de l'Accueil Collectif pour Mineurs.</p> <p>- Accueil des enfants (espaces de jeux et ateliers encadrés).</p> <p>-</p>	<p>Je m'assure que la porte est ouverte, que les différents espaces sont prêts...</p> <p>1 animateur en animation par espace de jeu.</p> <p>1 personne à l'accueil des parents.</p>
16h30 – 18h30	<p>- Récupération des enfants dans les classes.</p> <p>- Pointage des présences</p> <p>- Goûter (chaque enfant amène son goûter).</p> <p>- Départ échelonné des enfants / animateurs.</p>	<p>1 animateur par espace de jeu.</p> <p>1 personne qui assure l'accueil des familles.</p>

# 12. Démarche qualité

## 12.1. Synthèse évaluations maternelles

<b>UT ARC MED - ACM LAMBESC 13 MATERNEL - 16/10/2024</b>			
<b>Synthèse</b>			
	<b>Auto-évaluation</b>	<b>Notation</b>	<b>Familles</b>
<b>1- ACCUEIL &amp; RELATION</b>	2,93	3,40	3,73
<b>2- PREVENTION &amp; SECURITE</b>	2,39	3,58	3,70
<b>3- PEDAGOGIE &amp; ACTIVITES</b>	2,41	3,42	2,91
<b>4- VIE LOCALE</b>	2,12	2,58	2,85
<b>5- LOCAUX &amp; AMÉNAGEMENTS</b>	2,72	3,51	3,09
<b>6- ÉQUIPE D'ENCADREMENT</b>	2,46	3,35	3,36
<b>7- FAMILLES</b>	1,92	2,67	2,58
<b>8- COMMUNICATION</b>	1,56	3,10	2,88
<b>MOYENNE</b>	2,31	3,20	3,14



## 12.2. Synthèse évaluations élémentaires

### UT ARC MED - ACM LAMBESC 13 Elémentaire - 01/10/2024

#### Synthèse

	Auto- évaluation	Notation	Familles
<b>1- ACCUEIL &amp; RELATION</b>	2,80	3,73	#DIV/0!
<b>2- PREVENTION &amp; SECURITE</b>	2,28	3,54	0,00
<b>3- PEDAGOGIE &amp; ACTIVITES</b>	2,77	3,64	0,00
<b>4- VIE LOCALE</b>	2,17	2,83	0,00
<b>5- LOCAUX &amp; AMÉNAGEMENTS</b>	2,98	3,36	0,00
<b>6- ÉQUIPE D'ENCADREMENT</b>	2,13	3,17	0,00
<b>7- FAMILLES</b>	1,33	2,90	0,00
<b>8- COMMUNICATION</b>	2,76	3,19	0,00
<b>MOYENNE</b>	2,40	3,29	0,00

